

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article5169>



Mouvement du 10 septembre : police et gendarmerie voulaient utiliser des drones dans le Loiret, la justice dit



non Date de mise en ligne : jeudi 11 septembre 2025

- Thématiques - Démocratie -

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

La préfète du Loiret avait pris deux arrêtés autorisant les forces de l'ordre à utiliser des drones, afin de prévenir d'éventuels blocages ou débordements lors des manifestations de ce mercredi 10 septembre. Une mesure disproportionnée portant atteinte aux "libertés fondamentales", a estimé le juge des référés.

Par Sarah Bourletias Publié le 10 septembre 2025 La République du Centre